

ski de randonnée

but de la course	date	
chefs de course	matériel chefs de course	
difficulté	description	hébergement
matériel <input type="checkbox"/> crampons <input type="checkbox"/> piolet <input type="checkbox"/> baudrier <input type="checkbox"/> autre : Matériel en location le mardi soir de 19h30 à 20h30 auprès de la personne responsable. Il doit être rendu en bon état le mardi suivant.		
rendez-vous	retour estimé	
message sur amis.ch dès		<input type="checkbox"/> véhicule privé (55ct/km) <input type="checkbox"/> bus de la cordée (75ct/km)
ce document a été envoyé avant le départ de la course à comite@amis.ch par		

Les participants mineurs non accompagnés doivent remettre au chef de course ou au chef de commission une autorisation signée par leur représentant légal. Une telle autorisation peut aussi être rédigée pour la saison.

extraits du règlement des courses

1. La pratique des sports de montagne comporte des risques. En dépit de l'encadrement bénévole apporté par des chefs de courses, ces risques ne peuvent être complètement écartés. Aussi, chaque participant est rendu attentif au fait qu'il s'engage en montagne à ses risques et périls, qu'il doit renoncer à une course s'il estime ne pas disposer des aptitudes suffisantes et qu'il doit, pendant toute la durée de la course, faire preuve d'un comportement adapté aux circonstances.
2. Les courses sont organisées et dirigées par deux chefs de course reconnus par le président de la commission, sauf circonstances exceptionnelles.
3. Les chefs de course limitent le nombre de participants, en fonction du nombre de chefs de course, de premiers de cordée, de la difficulté et des conditions de la course, de l'occupation des refuges ou d'autres limites d'organisation. Le nombre maximum de participants est de 6 par chef de course; il est de 8 pour les courses d'initiation.
4. L'inscription aux courses est obligatoire et se prend le mardi précédent à la MAM, de 19h30 à 21 h. La priorité est accordée aux membres du club. Les chefs de course peuvent refuser les personnes qui ne répondent pas aux exigences de la course. Ils peuvent prendre une inscription sous réserve de renseignements pris auprès d'autres chefs de course connaissant le participant.
5. Les participants doivent:
 - a) communiquer aux chefs de course tout problème de santé et l'utilisation de matériel spécial;
 - b) disposer d'une forme physique et d'un niveau technique adapté à la course projetée, notamment maîtriser les virages dans toutes les neiges;
 - c) être au bénéfice d'une assurance couvrant les risques d'accidents en montagne, ainsi que les frais de recherche et de sauvetage;
 - d) annoncer sans délai leur éventuel désistement au chef de course;
 - e) emporter le matériel mentionné sur la feuille de course et accepter le matériel commun réparti entre les participants;
 - f) porter le DVA qui est obligatoire;
 - g) se conformer aux directives des chefs de course.
6. Les chefs de course peuvent en tout temps modifier ou annuler une course.
7. Les courses courtes ou de début de saison sont accessibles à tous, le rythme du groupe sera adapté aux moins rapides. Les courses relativement longues, celles de plus de 1400 m de dénivelé, ainsi que les courses alpines de fin de saison suivent un rythme imposé par les horaires inhérents à ce genre de sorties. Seuls les participants justifiant du niveau technique et physique correspondant seront admis à la course.

à remettre au président de la commission le plus rapidement possible

conditions et observations
récit de la course écrit par photos de la course prises par
genève, le signature

ski de randonnée

but de la course		date					
	présent(e)	prénom nom	téléphone email adresse	contact en cas d'urgence		membre voiture	remarques
						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
						<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
1	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
3	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
4	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
5	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
6	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
7	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
8	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
9	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
10	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
11	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
12	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Veillez annoncer votre éventuel désistement au chef de course au moins 24 heures à l'avance.